

*Le 5 janvier 2007*



## Communiqué

### Tunnel du Fréjus : Campagne de distribution de documents sécurité à destination des chauffeurs routiers

**Du 8 au 19 janvier, la SFTRF met en place une campagne de distribution de documents de sécurité sur l'Aire du Rieu Sec, à destination des chauffeurs routiers.**

Les chauffeurs routiers se verront remettre, outre les consignes de sécurité du tunnel du Fréjus, un porte carte imprimé rappelant la nécessité de l'arrêt dans les tunnels du Fréjus et du Mont Blanc, en cas de constat d'une émission de fumée ou d'un début d'incendie sur leurs véhicules.

Elaboré conjointement par les exploitants des tunnels du Mont Blanc et du Fréjus dans le cadre du programme de recherche ACTEURS (Améliorer le Couplage Tunnels/ Exploitants/ Usagers pour Renforcer la Sécurité), ce document fait suite à des enquêtes ayant mis en avant la tendance des conducteurs à ne pas s'arrêter en cas de problème dans les tunnels du Mont Blanc et du Fréjus. Pourtant, les règlements de circulation des tunnels du Fréjus et du Mont Blanc imposent l'arrêt immédiat aux conducteurs de poids lourds constatant une fumée ou un début d'incendie sur leurs véhicules à plus d'un kilomètre de la sortie du tunnel. Au travers de cette campagne, il s'agit de mieux faire connaître cette obligation aux chauffeurs routiers, et de renforcer ainsi la sécurité dans ces ouvrages.

La campagne se déroulera durant 2 semaines, du 8 au 19 janvier, du lundi au vendredi de 6h à 10h du matin sur l'Aire du Rieu Sec. Durant cette période, les poids lourds feront l'objet d'un déroutage sur l'aire du Rieu Sec où leur seront remis les documents, et où, en collaboration avec la Station TOTAL de St-Julien Montdenis, accessible via la passerelle depuis l'aire du Rieu Sec, une pause café croissant sera offerte aux chauffeurs.